

SURETE 11.2.3.7

Protection des aéronefs Avec procédure pour sceller aéronefs

Durée : 3 h 30
Hors test

Public-pédagogie:

Public: Agents chargés de la mise en de la protection des aéronefs

Prérequis: Bonne maîtrise du Français (parlé et écrit)

Pédagogie: Affirmative (cours magistral), interrogative et TP

Modalité d'évaluation: Test d'évaluation avec remise d'une attestation

Objectifs:

- Comprendre les principes de base relatifs à la protection d'aéronef
- Connaître les moyens de protection des aéronefs en PCZSAR
- Connaître les moyens de protection des aéronefs hors PCZSAR
- Comprendre les grands principes d'une culture de sûreté dans le domaine de l'aviation
- Identifier une situation de radicalisation
- Comprendre les principes de base relatifs à la pose des scellés
- Connaître la méthode de pose et vérification des scellés
- Connaître les titres de circulation aéroportuaire (TCA)
- Connaître les laissez-passer véhicules
- Connaître les autres autorisations d'accès
- Comprendre le rôle de contrôle des personnes
- Connaître les procédures de gestion des incidents sûreté
- Connaître les procédures d'intervention d'urgence applicables dans un aéroport

Programme de la formation :

- Connaissance de la marche à suivre pour protéger les aéronefs et prévenir les accès non autorisés aux aéronefs
- Connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation
- Connaissance de la menace interne et la radicalisation
- Connaissance des procédures pour sceller les aéronefs, si le cas s'applique à la personne à former
- Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaissance des procédures d'intervention d'urgence